

Fondation Mission Old Brewery

États financiers au 31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Revenus et dépenses	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation Mission Old Brewery

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Mission Old Brewery (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 29 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Fondation Mission Old Brewery

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Revenus		
Campagnes de financement – contributions générales (note 4)	5 727 917	5 843 771
Successions et legs	714 249	481 383
Revenus nets de placements (note 5)	697 487	2 605 717
	<u>7 139 653</u>	<u>8 930 871</u>
Dépenses		
Dons à Mission Old Brewery	5 000 000	3 050 000
Campagnes de financement – dépenses directes (note 4)	226 672	194 847
Salaires et charges sociales	606 343	533 081
Honoraires professionnels	45 737	38 616
Honoraires du gestionnaire et du fiduciaire	90 016	42 046
Soutien informatique	13 530	11 709
Frais bancaires	30 789	34 345
Frais de bureau et autres frais	21 981	23 822
Communications	160 737	81 177
Divers	848	49
Amortissement des immobilisations corporelles		1 339
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	118 257	83 126
	<u>6 314 910</u>	<u>4 094 157</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>824 743</u>	<u>4 836 714</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	15 075 157	10 238 443
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	824 743	4 836 714
Solde à la fin	<u>15 899 900</u>	<u>15 075 157</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	824 743	4 836 714
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles		1 339
Dons d'actions	(287 971)	(90 543)
Variation nette de la juste valeur de placements	(388 014)	(2 191 215)
	148 758	2 556 295
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	67 669	(108 401)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	216 427	2 447 894
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 923 781)	(8 026 381)
Cession de placements	3 825 532	7 688 152
Variation nette des avances à Mission Old Brewery	442 094	(1 373 274)
Transactions en cours de règlement	(25 554)	(45 104)
Variation nette de l'encaisse chez le fiduciaire	(74 999)	19 610
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	243 292	(1 736 997)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette du dû à Mission Old Brewery et flux de trésorerie liés aux activités de financement		(103 252)
Augmentation nette de l'encaisse	459 719	607 645
Encaisse au début	2 540 859	1 933 214
Encaisse à la fin	3 000 578	2 540 859

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Situation financière

au 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 000 578	2 540 859
Taxes de vente à recevoir	38 385	15 747
Diverses créances à recevoir	3 376	120 519
Frais payés d'avance	28 681	17 239
Avances à Mission Old Brewery, sans intérêt, encaissables sur demande (note 7)	<u>931 180</u>	<u>1 373 274</u>
	4 002 200	4 067 638
Long terme		
Placements (note 8)	<u>13 023 608</u>	<u>12 148 821</u>
	17 025 808	16 216 459
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	43 689	62 411
Apports reportés (note 10)	<u>1 082 219</u>	<u>1 078 891</u>
	1 125 908	1 141 302
ACTIF NET		
Non affecté	<u>15 899 900</u>	<u>15 075 157</u>
	17 025 808	16 216 459

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Sa principale activité consiste à verser des apports et des dons à Mission Old Brewery. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2021, l'organisme a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés à l'état des revenus et dépenses ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds d'actions étrangères et en fonds équilibré qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations canadiennes et en billets à payer de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin, alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports provenant des campagnes de financement et des successions et legs. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de fonds d'investissement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme et les revenus de fonds de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts et de dividendes.

Les revenus nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des revenus et dépenses au poste Revenus nets de placements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Mission Old Brewery est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de l'organisme.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les dépenses sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquemment à la juste valeur sont inclus à titre de variation nette de la juste valeur de placements au poste Revenus nets de placements à l'état des revenus et dépenses.

4 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Contributions générales		
Campagnes annuelles	2 137 958	2 042 597
Campagnes et dons majeurs	3 194 927	3 269 902
Tournoi de golf	253 798	190 500
Expérience d'un souper	51 518	60 015
Projet spécial PMP	46 314	
Événements de tiers	43 402	280 757
	<u>5 727 917</u>	<u>5 843 771</u>

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

4 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dépenses directes		
Campagnes annuelles	154 838	169 317
Campagnes et dons majeurs	13 655	21 156
Tournoi de golf	56 329	2 236
Expérience d'un souper	535	
Projet spécial PMP	1 315	
Événements de tiers		2 138
	<u>226 672</u>	<u>194 847</u>
	<u>5 501 245</u>	<u>5 648 924</u>

5 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts, dividendes et fonds de placement	221 341	255 552
Fonds communs de placement	105 823	112 285
Variation nette de la juste valeur de placements	388 014	2 191 215
Gain (perte) de change	(17 691)	46 665
	<u>697 487</u>	<u>2 605 717</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(22 638)	1 370
Intérêts et dividendes courus	(0)	15 703
Diverses créances à recevoir	117 143	(61 906)
Frais payés d'avance	(11 442)	(5 256)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	(18 722)	(41 653)
Apports reportés	3 328	(16 659)
	<u>67 669</u>	<u>(108 401)</u>

7 - AVANCES À MISSION OLD BREWERY

L'organisme a effectué une avance d'un montant de 931 180 \$ afin de permettre à Mission Old Brewery de financer temporairement les acquisitions d'immeubles qui seront subventionnés par la Ville de Montréal par l'entremise de différents programmes du gouvernement fédéral.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

8 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes		
Sociétés canadiennes (au coût de 1 088 911 \$; 1 333 964 \$ en 2021)	1 813 968	1 800 198
Sociétés étrangères (au coût de 1 940 424 \$; 1 761 976 \$ en 2021)	2 453 218	2 300 444
	4 267 186	4 100 642
Obligations canadiennes		
Gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux et organismes paragouvernementaux (au coût de 1 948 172 \$; 1 361 683 \$ en 2021)	1 894 641	1 355 182
Sociétés ouvertes (au coût de 564 519 \$; 748 165 \$ en 2021)	541 815	749 192
	2 436 456	2 104 374
Fonds d'actions étrangères (au coût de 347 536 \$; 276 867 \$ en 2021)	371 878	291 521
Fonds équilibré (au coût de 5 307 044 \$; 5 264 024 \$ en 2021)	5 342 017	5 308 106
Billets à payer de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux, incluant des billets à payer libellés en dollars américains de 149 839 \$ (245 023 \$ en 2021) (au coût de 473 721 \$; 248 405 \$ en 2021)	457 471	245 023
	12 875 008	12 049 666
Intérêts et dividendes courus	27 938	27 938
Transactions en cours de règlement	19 550	45 104
Encaisse chez le fiduciaire	101 112	26 113
	13 023 608	12 148 821

Le coût total est de 11 818 927 \$ (11 094 239 \$ en 2021).

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	38 379	38 379		
Matériel de bureau	2 325	2 325		
	40 704	40 704	-	-

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	1 078 891	1 095 550
Encaissements au cours de l'exercice	1 205 215	550 000
Projet spécial PMP	15 000	
Dons à Mission Old Brewery	<u>(1 216 887)</u>	<u>(566 659)</u>
Solde à la fin	<u>1 082 219</u>	<u>1 078 891</u>

Les apports reportés représentent des apports encaissés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la rénovation d'immeubles de même qu'au financement des opérations régulières de la Mission Old Brewery.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les diverses créances à recevoir, les intérêts et dividendes courus et les placements en obligations de sociétés ouvertes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. L'organisme est également exposé au risque de crédit du fait qu'il se porte garant de l'emprunt bancaire de son entité contrôlante (note 12).

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle d'investissements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2022, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse chez le fiduciaire, des billets à payer et des placements en actions de sociétés ouvertes étrangères libellés en dollars américains totalisant 2 702 045 \$ (2 602 878 \$ au 31 mars 2021).

Les fonds d'actions étrangères et le fonds équilibré exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

12 - GARANTIE

L'organisme garantit l'emprunt bancaire de Mission Old Brewery. Aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2022 (3 000 000 \$ au 31 mars 2021). Aucune contrepartie n'est exigée en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra être prêt à acquitter les obligations de Mission Old Brewery en matière de remboursement de l'emprunt bancaire si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 3 000 000 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.